

Bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus* (Linné, 1771)

Synonyme : Bruant pyrrhuloïde, *Emberiza schoeniclus witherbyi* (Jordan, 1923)

Classification (Ordre, Famille) : Passeriformes, Emberizidés

Description de l'espèce

Petit passereau à bec fort, de taille légèrement inférieure et moins rondelet que le Moineau domestique (*Passer domesticus*). En plumage nuptial, le mâle montre une tête, un menton, une gorge, un haut de la poitrine noirs, une nuque et une moustache blanches, des épaules roux vif, des parties supérieures avec des plumes brun noir très largement lisérées de roux, un croupion gris et des parties inférieures blanchâtres striées de brun foncé à la poitrine et sur les cotés. En plumage inter-nuptial, il ressemble à la femelle, mais la tête brun très foncé de certains mâles en fin d'hiver permet la reconnaissance du sexe. Les mâles sont, en général, à la fois plus grands et plus lourds que les femelles. Toutefois une zone de chevauchement des tailles et des poids existe entre les deux sexes [R. GARCIN, comm. pers.].

Le plumage des femelles en toutes saisons et des juvéniles est plus uniforme. Hormis les sourcils présents, mais peu marqués, et le menton clairs, la tête présente un vertex, des moustaches et des zones parotiques brun foncé comme les parties supérieures et jusqu'au croupion où des plumes sont largement lisérées de roux. La poitrine est beige, striée de brun foncé. Le reste des parties inférieures est blanchâtre.

Chez cette espèce, les retrices sont toujours brunes, à l'exception des externes en grande partie blanches qui seront particulièrement mises en évidence à l'envol et par les mâles en parade. Le bec est couleur corne foncée, plus noir chez des mâles nuptiaux. Les pattes et les iris sont brun foncé.

La mue juvénile, partielle, s'effectue en fin d'été, en août-septembre. Chez les adultes, une mue complète se déroule entre août et novembre suivie par une mue partielle de la tête entre mars et mai qui conduit au plumage nuptial.

Perché en évidence, le mâle chante à partir du début du printemps (mars) jusqu'au cœur de l'été. Longtemps immobile, à découvert, il égrène à satiété une brève phrase de 3 à 6 motifs, phrase hachée qu'il semble émettre avec beaucoup de difficulté. Les chanteurs de la sous-espèce *whitherbyi* sont réputés être plus doués musicalement (JCR, CD4/pl.97).

Longueur totale du corps : 13-15 cm. Poids : 17-18 g (extrêmes 13 - 30 g [R. GARCIN, comm. pers.]).

Difficultés d'identification (similitudes)

Une très grande expérience de terrain est nécessaire pour éviter les risques de confusion. Si les mâles en plumage nuptial sont faciles à identifier, les mâles inter-nuptiaux, les femelles et les jeunes ressemblent beaucoup aux femelles et aux jeunes principalement du Bruant rustique (*Emberiza rustica*) de taille presque identique. L'absence totale de teinte jaune est à prendre en compte, mais ce n'est pas toujours suffisant. Dans certaines situations, notamment lors de quête de nourriture au sol, l'absence de nuque rousse permettra d'éliminer le Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) d'apparence très proche, mais hivernant peu commun et localisé.

Le cri aigu sifflé émis surtout au vol, est typique et peut apporter une aide si nécessaire.

Répartition géographique

Le Bruant des roseaux, très polytypique, a une vaste aire de répartition depuis l'Europe, au travers de l'Asie jusqu'au Japon. Au nord, il est présent jusqu'en Laponie et le long de l'Océan glacial arctique. Au sud, il se reproduit de façon sporadique au Maroc, dans la péninsule ibérique, en Italie septentrionale, dans les Balkans, en Grèce et en Turquie et plus à l'est, sa limite méridionale suit approximativement la ligne des 20° de latitude Nord.

En France, la sous-espèce type *E. s. schoeniclus* est très largement répandue sur les deux tiers du pays, au nord d'une ligne allant des Pyrénées-Atlantiques, les Deux-Sèvres, le Cantal à la Haute-Loire. Un peu plus au sud, quelques stations isolées accueillent des petites populations, comme dans les Hautes Alpes avec moins de 20 couples reproducteurs [R. GARCIN, comm. pers. ; bg19]. Enfin, la sous-espèce *E. s. witherbyi*, occupe les départements côtiers méditerranéens, des Pyrénées-Orientales jusqu'aux Bouches-du-Rhône. Cette sous-espèce se distingue par son bec fort et busqué et son chant différent. Elle est apparemment très sédentaire et ne se reproduit pas en Corse. Il n'existerait qu'une seule observation hivernale hors de son aire de reproduction, près de Mondragon (Vaucluse) en 1986 [bg72].

Biologie

Ecologie

Ce bruant se retrouve souvent sur son territoire de reproduction en compagnie du Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), des Rousserolles effarvates (*Acrocephalus scirpaceus*) et verderolles (*Acrocephalus palustris*), du Tarier des Prés (*Saxicola rubetra*), etc.

Surtout présent en plaine, il affectionne les zones humides, même de très faibles superficies, peu ou prou parsemées de buissons et d'arbustes (saules très attractifs). Il fréquente ainsi les lisières des roselières et des typhales, les

jonchaies, les cariçaies, les oseraies (lacs, étangs, bords de rivières à cours lent et canaux), les tourbières, les schorres maritimes, les anciennes gravières, les fossés humides des bords des routes, et même les pièces d'eau urbaines. Suite à des modifications comportementales apparues récemment, il niche aussi dans les prairies de fauche à graminées de type mésophile, plus rarement dans les champs de blé ou de colza, dans de jeunes plantations de conifères et des landes de bruyère [6]. Des records d'altitude sont cependant connus depuis 600 m en Alsace, 1100-1200 m dans les zones accidentées plus au sud et jusqu'à 1700 m dans les Alpes [bg19]. En dehors de la saison de reproduction, il fréquente pour se nourrir des milieux où l'eau est souvent absente et d'autres fringilles présents : taillis, friches, lisières et clairières des forêts et des bois, cultures maraîchères, champs de betteraves, cultures de pommes de terre, vignes.

Comportement

Les couples vivent plutôt isolés mais parfois en forte densité à relativement courte distance les uns des autres. Les liens familiaux se distendent rapidement, une fois la ou les reproductions terminées. Dès la fin juillet, un comportement grégaire apparaît plus ou moins à l'écart des zones humides, lors des gagnages et surtout lors de la formation de dortoirs. À partir de la mi-octobre, les dortoirs peuvent regrouper une dizaine d'individus jusqu'à une dizaine de milliers comme cela a pu être observé sur un massif de roseaux de deux hectares environ [bg71 ; 3 ; 4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13]. Ces dortoirs sont installés très fréquemment dans des phragmitaies, des saules, des buissons au bord de l'eau, mais aussi des champs de maïs sur pied. Des individus migrateurs, en passage ou décidés à séjourner, viennent alors s'adjoindre au contingent d'oiseaux autochtones restés sur place. Ces individus sont originaires de nombreux pays : dans le sud-ouest de la France, ils proviennent de la Russie, la Scandinavie, l'ouest de l'Allemagne jusqu'à la Belgique, ceux qui «descendent» le long du couloir rhodanien sont issus de régions plus orientales, de Suisse et d'Europe centrale et, dans la partie est de la France, ils viennent notamment de Russie, d'Italie, de Croatie. L'espèce partage aussi les dortoirs avec d'autres bruants et fringilles, ou encore le Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*),

Si la population des Îles britanniques reste pratiquement en totalité sur place tout au long de l'année, recevant tout au plus, quelques oiseaux d'origine scandinave en hiver, celle de France manifeste un comportement de plus en plus sédentaire du nord au sud, sauf en altitude, au-dessus de 500-600 m (Hautes-Alpes par exemple). Au sein des dortoirs, un renouvellement important a pu être décelé, prouvant l'instabilité des individus au long de la mauvaise saison. Cependant d'une année sur l'autre, une certaine fidélité aux sites a pu être mise en évidence. Sur un effectif de 50 000 captures, un sex-ratio déséquilibré (57% en moyenne) est apparu en faveur des femelles.

La plupart des oiseaux d'origine nordique effectuent de véritables migrations. Se déplaçant en vol nocturne, surtout en mi-septembre jusqu'à début décembre, ils gagnent la région méditerranéenne et de très nombreux individus vont jusqu'en Espagne. Les individus en provenance de zones à climat moins rigoureux, s'arrêtent plus vite en chemin tandis que les plus méridionaux montrent des vellétés à la sédentarisation. La migration pré-nuptiale commence début février et surtout en mars. Le retour sur les lieux de nidification, parfois quelque peu retardé par des conditions hivernales persistantes, s'avère très rapide.

Reproduction et dynamique de population

Monogame, le Bruant des roseaux débute sa reproduction dès la fin février et début mars, mais seulement début avril au-dessus de 800 m d'altitude, comme dans les Hautes-Alpes [R. GARCIN, comm. pers.]. Perché en évidence, alternant avec des périodes de chant soutenu, le mâle parade en exhibant ses tonalités blanche et noire tout en faisant vibrer ses ailes et en agitant sa queue latéralement de façon saccadée. Ensuite, le nid est très vite construit au sol ou à peine surélevé (jusqu'à 50 cm), caché dans l'épaisseur de la végétation, par la femelle seule qui rassemble des herbes sèches entrelacées et de la mousse en quelques jours (parfois deux seulement). La coupe est ensuite soigneusement tapissée de brins d'herbe très fins, de duvets végétaux, de fines radicelles et de crins. Une à deux pontes annuelles sont déposées, la première intervenant de la mi-avril à la mi-mai, la deuxième moins régulière en juin, début juillet. Chacune comprend quatre à cinq œufs à la couleur de fond bistre rosé abondamment surchargée de taches en pointillés, de vermiculures et de grosses macules brun-rouge sombre. La femelle assure pratiquement la totalité de la couvaison pendant deux semaines, la participation très épisodique du mâle n'étant pas confirmée. Le couple nourrit pendant 10 à 12 jours les poussins agités et impatients de quitter le nid, ce qu'ils feront avant même de savoir voler. Quelques couples entreprennent une seconde ponte normale entre juin et juillet.

En Dombes, la densité moyenne des nicheurs serait de quatre couples pour dix hectares d'étang, mais de 11 couples pour dix hectares, ramenée à la seule végétation palustre. Sur un site particulier, elle varierait de 7,5 c/10ha en Phragmitaie, 3,2 c/10ha en Moliniaie ou encore 3 c/10ha en Cladiaie. Dans une autre localité, 12 c/ha ont été comptés en Cladiaie ! [bg36]. Par ailleurs, les effectifs de cette espèce en Camargue ne montreraient pas de différence significative dans les roselières soumises à une coupe automnale comparativement à ceux des roselières non exploitées. En Grande-Bretagne, les densités relevées le long de canaux et de rivières lentes, s'échelonnaient de deux à huit couples par 10 km de cours [10].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ onze ans [bg59].

Régime alimentaire

De l'été à l'automne, le régime des adultes est basé sur des ressources d'origine animale avec une majorité d'insectes à tous leurs stades de développement. Il en est de même pour les poussins. L'alimentation change radicalement en

hiver et au printemps où tous les individus se mêlent volontiers à des bandes d'autres petits passereaux végétariens et s'alimentent de graines de plantes aquatiques ou de terrains secs (Molinie, Fétuque) avec une préférence très marquée pour celles de *Chenopodium album* [1].

Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

- 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)
- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* (Cor.22.13 x (22.41 & 22.42))
- 3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)
- 3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)
- 3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p. p. et du *Bidenbition* p. p. (Cor. 24.52)
- 6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinion-Holoschoenion* (Cor.37.4)
- 6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)
- 7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor. 53.3)
- 7230 - Tourbières basses alcalines (Cor. 54.2)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Pratiquement toutes les grandes zones humides protégées de notre pays abritent cette espèce à un moment ou l'autre de son cycle biologique. Citons l'estuaire de la Seine (réserves naturelle nationale et de chasse), les marais du Cotentin-Beaumont (réserve naturelle), les étangs de Sologne (arrêté de protection de biotope), le lac du Der et de la Forêt d'Orient (réserves naturelle nationale et de chasse), les étangs côtiers méditerranéens et la Camargue (réserves naturelles nationales et de chasse)...

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne estimée est supérieure à 4 800 000 couples. Le Bruant des roseaux conserve à l'échelle de l'Europe tout au moins, un statut favorable [bg2], même si un déclin s'est manifesté dans certains pays scandinaves (Norvège, Suède) durant la période 1990-2000. La population a été considérée comme stable au cours de la période 1970-1990.

Les effectifs qui avaient été estimés à moins de 100 000 couples (toutes sous-espèces confondues) en 1970-1975 [bg70] ont été revus à la hausse en 2000. De nouvelles et larges «fourchettes» ont alors été proposées : entre 200 000 et 300 000 couples pour la sous-espèce nominale et 5 000 à 15 000 couples pour la sous-espèce *whiterbyi* [bg19].

Le suivi réalisé par échantillonnage dans le cadre du programme STOC (CRBPO-MNHN) indique un déclin important entre 1989 et 2003 pour cette espèce en France, déclin qui concerne essentiellement les populations des zones humides [bg33]. Ce déclin s'est aussi poursuivi en 2004 [7]. Dans la région Languedoc-Roussillon, l'espèce est même inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs en tant qu'espèce localisée, inféodée à quelques roselières [2].

Moins de 20 couples se reproduisent dans le département des Hautes-Alpes, principalement depuis la fin des années 1980 [R. GARCIN, comm. pers.]. Une extension en Auvergne est aussi notée. La sous-espèce méridionale dont l'aire de répartition avait été peut-être plus étendue dans le passé, a disparu de la basse vallée de la Durance vers 1970 et du Var.

Menaces potentielles

Peu de menaces pèsent sur cette espèce. La diminution des superficies marécageuses pourrait lui être préjudiciable (cité pour le nord de la France), mais ses capacités d'adaptation à des milieux résiduels ou de substitution (colza entre autres) apparaissent aujourd'hui suffisantes pour maintenir un niveau des populations satisfaisant ou même engendrer une certaine progression (cas en Bretagne, Centre, Aquitaine...).

Propositions de gestion

La préservation et la restauration de toutes les marges des zones humides sont des conditions essentielles pour que ce bruant et bien d'autres espèces aviaires nichant au sol ou sur la végétation palustre, puisse élever de nombreuses nichées en toute tranquillité et assurer un renouvellement normal de leurs populations.

Il convient aussi de sensibiliser fortement les propriétaires d'étangs, les riverains, les agriculteurs et les services d'entretien des voiries pour qu'ils prennent des mesures afin de surseoir, entre mars et fin septembre, à toute intervention sur les roselières, les rivages aquatiques ainsi que les fossés accompagnant les parcelles agricoles.

Etudes et recherches à développer

Cette espèce n'ayant fait l'objet d'aucune étude durant la période de reproduction en France, il serait particulièrement intéressant de comparer le succès de reproduction des populations exploitant des milieux nouveaux très anthropisés (colza...) à celui des populations nichant dans les zones humides traditionnelles.

Il convient aussi de réaliser une synthèse nationale des opérations de baguage menées à grande échelle depuis de très nombreuses années dans les dortoirs automnaux et hivernaux de cette espèce. En effet, faute bien souvent de protocoles rigoureux, ces captures n'ont pas donné lieu à toutes les exploitations scientifiques que l'on était en droit d'en attendre. L'origine, les taux de renouvellement des individus au cours de ces périodes, l'évolution des sexes et âge ratios dans les différentes localités restent encore dans la majorité des cas, méconnus et seraient donc à déterminer.

Une recherche novatrice consisterait à étudier la variabilité sub-spécifique entre les populations françaises septentrionale et méditerranéenne, en prenant en compte les petits « îlots » disséminés dans le centre et le sud-ouest du pays. Cette étude qui ferait appel à l'ensemble des paramètres biométriques et des émissions vocales, déjà connus comme d'une grande variété, pourrait être surtout l'occasion de recherches d'éventuels flux génétiques inter-populations totalement ignorés jusqu'ici.

Bibliographie

1. CLARKE, R., COMBRIDGE, P. & MIDDELTON, N. (2003).- Monitoring the diets of farmland winter seeds-eaters through raptor pellet analysis. *British Birds* 96: 360-376.
2. COMITE MERIDIONALIS (2004).- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5: 18-24.
3. DAL MOLIN, A. & JOUBERT, L. (1996).- Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* : migration et hivernage sur le site de La Mazière (Lot-et-Garonne). *Le Schoeniclus* 1: 3-18 et 43-58.
4. DULPHY, J.P. (1983).- Note sur l'hivernage du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* dans le Massif Central. *Le Grand-duc* 23: 32-33.
5. DULPHY, J.P., PEYNET, D., PRIVAL, E. & RAMBAUD, X. (1997).- Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* en hiver en Auvergne. *Le Schoeniclus* 2: 13-23.
6. GHIOT, C. (1972).- Esquisse biogéographique du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*. *Alauda* 40: 367-377.
7. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2005).- Bilan du programme STOC pour la France en 2004. *Ornithos* 12(2): 65-77.
8. KOENIG, P. (2000).- Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Munchhausen dans le nord du Bas-Rhin (France). Etude sur la migration postnuptiale entre les années 1988 et 1996. Chronologie de la migration et fidélité au site. *Le Schoeniclus* 5: 7-13.
9. KOENIG, P. & SCHMITTER, L. (1998).- Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Munchhausen dans le nord du Bas-Rhin (France). Etude sur la migration postnuptiale entre les années 1988 et 1996. Résultats et données biométriques. *Le Schoeniclus* 3: 17-33.
10. MARCHANT, J.H. & HYDE, P.A. (1980).- Aspects on the distribution of riparian birds on waterways in Britain and Ireland. *Bird Study* 27(3): 183-202.
11. MOULIN, D. (1974).- Hivernage du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* à la roselière de Saint-Maurice-l'Exil (premiers résultats du baguage). *Le bihoreau* 3: 7-12.
12. OLIOSO, G. (1987).- Migration et hivernage du Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* en région Rhône-Alpes. Analyse des reprises de bagues. *Le Bièvre* 9: 1-8.
13. SCHMITTER, L., DECK, F., KOENIG, P. & LAMEGER, A. (1997).- Le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Munchhausen dans le nord du Bas-Rhin (France). Etude sur la migration postnuptiale entre les années 1988 et 1996. *Le Schoeniclus* 2: 25-36.